



# BIM

Bulletin d'Informations Municipales

## Mise en sécurité de la traversée du village



Petite histoire d'un Recyot	pg. 1
Elections cantonales	pg. 4
Collecte Sélective	pg. 5
Devoir de mémoire	pg. 7
Agenda 2011	pg. 9

# Petite histoire d'un grand Recyot...

Journal l'Union du 7 novembre 2010 A 92 ans, André Auboin vient enfin de recevoir son diplôme d'ancien combattant

## « Se soumettre devant l'ennemi : jamais ! »

Né le 13 juillet 1918, le Recyot André Auboin a reçu le diplôme d'honneur des anciens combattants de la Seconde Guerre, des mains du maire, Michel Valter. L'occasion de revenir sur le parcours hors du commun du soldat Auboin, évadé le 1<sup>er</sup> avril 1942.



André Auboin, ancien prisonnier et « seul évadé 39-40 de Recy », a été mis à l'honneur en mairie.

Il a l'air pétillant d'un jeune homme. Décrit avec moult détails son expérience, son vécu, son évadement très risqué, ses trains desquels il a sauté, des chemins empruntés alors que l'ennemi surveillait. Cité en exemple pour son refus de se soumettre devant l'ennemi et sa forte implication dans la vie civile au profit des habitants de Recy, commune dont il est resté fidèle. André Auboin, 92 printemps, a été mis à l'honneur. A cette occasion, « le seul évadé 39-40 de Recy », comme le souligne Michel Valter, maire, a reçu le diplôme d'honneur aux Anciens Combattants de la Seconde Guerre. « J'avais déjà la carte d'Ancien Combattant », plaisante ce grand Monsieur qui inspire le respect et l'admiration des siens, mais également des jeunes générations voyant un exemple en ce citoyen engagé. Orphelin à 18 mois et élevé par Adélaïde, sa grand-mère, il ne sait pas gamin que son futur proche sera très très mouvementé. C'est peu dire. En 1938, alors qu'il achève ses deux années de service mili-

taire survient... la « drôle de guerre ». André Auboin est alors mobilisé au Fort de Billig sur la ligne Maginot, lors de la déclaration de guerre.

### Compagnon d'évasion

Le Recyot ne cherche pas à s'évader puisque l'envahisseur qui n'a pas encore placé de barbelés scande : « Weihnacht zuhause ». Traduction : « A Noël, vous serez chez vous ! ». En octobre, les prisonniers, dont André, seront transférés à Vœlking au Fort du Hackenberg. C'est là qu'il rencontre ses futurs compagnons d'évasion, et c'est là également qu'il reçoit un coup de crosse de fusil d'un jeune gardien teuton. André Auboin apprend alors la signification

du self-control. Dans ce camp, les prisonniers partent déminer les alentours des ouvrages de la ligne Maginot, et c'est à Bitzing qu'il perdra son ami le soldat Moine, qui près de lui sautera sur une mine. André ne sera pas blessé.

Miracle. S'il avait déjà organisé son évadement du camp en rassemblant un paquetage grâce aux quelques civils travaillant sur site, il coup de théâtre.

Il part découragé comme ses compagnons d'infortune au fort Hanzeling sur le camp de Rockange. De nouveau transféré au camp de Soetrich où il est prisonnier, un nouveau projet d'évasion hante André.

### Ils bernent les Allemands

Le 1<sup>er</sup> avril 1942, il s'évade en compagnie de Charles Poupin, Breton d'origine ; Robert, le Parisien renonce à les accompagner. « L'un des deux s'est dégonflé. Peut-être pour avoir-il fiché la potée », insiste André Auboin. Avec son camarade, ils prennent ensuite la direction d'Audun-le-Roman (Meurthe-et-Moselle) où ils rejoignent René Rousseau, cheminot châtillonnais, en poste en Lorraine. Ce dernier les cachera dans le tender de sa loco direction Bernville (Meuse) pour la Champagne, cachés dans un train de marchandises. « Le train

s'est arrêté à Bar-le-Duc où les convois étaient contrôlés, ce fut un vrai moment de stress », se souvient André. Parvenus à proximité de Châlons, André et Charles sautent du train afin de rejoindre Recy. Mais le pont de bois provisoire enjambant la Marne est gardé à chaque extrémité par des soldats allemands. Pas le choix, ils avancent, le cœur battant à tout rompre. Il est 4 h 30, il fait froid, les Allemands ne sortent pas de leur guérite pensant voir là des cheminois.

### « Une suite mémorable »

Le point noir passé, ils traversent Madagascar, empruntent le chemin de halage pour rejoindre l'écluse de Juvigny où le père d'André est en poste. Une bise à grand-mère Adélaïde qui malgré le froid et ses 79 ans, remet de l'argent à son petit-fils afin qu'il pourvise son père.

Le lendemain, ce sera Matougues, le train jusqu'à Épernay et 15 km à pied pour rejoindre Port-à-Benson. Destination Paris ensuite, où la sœur de Robert (qui ne s'est pas évadé) les met en relation avec la filière « Poste ». Avec Charles Poupin, le périple se poursuivra à Chartreaubriand (Loire-Atlantique), à Angers, Joinville chez des vigneron ou André et Charles « prendront une suite mémorable ».

Angoulême puis la zone libre, ce sera ensuite Chasseneuil dans le Poitou puis Limoges avant que les deux évadés ne se séparent. Notre Recyot reprendra le chemin de fer pour Besurg-en-Bresse, puis un mois de convalescence à Luchon avant de gagner Toulouse où il sera démobilisé.

Ultime bon de transport délivré : André finit en Avignon. Nous sommes fin mai-début juin 1942.

David ZANGA



L'évasion et l'itinéraire du périple d'André Auboin en 1942.

## Investi à 100 % pour Recy

André Auboin a été très investi dans la vie de la commune de Recy en tant qu'adjoint au maire jusqu'en 1972, et dans plusieurs associations telles que « La Barandole », société de pêcheurs sur l'étang, dont il fut le créateur. Président de « Entraide et amitié », du club du 3<sup>e</sup> âge, de l'association des Anciens Combattants « Logique » et surtout du basket dans il est un ardent supporter en ne manquant aucun match, André Auboin, par ailleurs tenu d'histoire, fit beaucoup. Cet ancien élève de Recy, marié en 1944, a été également passionné pour l'apiculture dès 1945. « J'ai arrêté cette activité à 73 ans. J'avais 300 ruches au total, disséminées à Recy, Conde, Melette, La Verrie, Saint-Hilaire... », confie ce citoyen à la belle histoire, attachant et du coup... ne manquant pas de pépinière.

## Le Mot du Maire



*Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers Amis,*

*Janvier, avec son cortège de grisaille, de gel et de givre, nous amène aussi des jours qui rallongent annonçant un peu le printemps.*

*C'est le mois des attentes, c'est le mois des vœux et donc aussi de l'espoir.*

*Espoir de vie, d'un futur et d'un monde meilleurs. En un mot, ce que l'on souhaite individuellement à la famille et aux amis peu après le premier de l'an.*

*Bonne année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers.*

*Que 2011 soit pour vous toutes et tous une année d'efforts récompensés, d'épreuves réussies, de progression constante.*

*Pour préparer au mieux cet avenir si précieux, nous continuerons d'avancer en nous dotant de moyens et d'équipements nécessaires au développement harmonieux de notre commune et au bien être de ses habitants.*

*Bonne et heureuse année 2011*

*Michel VALTER*

## Infos Mairie

**- La Mairie est fermée au public le matin-**

Elle est ouverte au public :  
Tous les jours de :

**13 h 30 à 18 h 00.**

Permanence du Maire :

**Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30**

Tél. : 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)  
Fax : 03 26 21 43 06  
Site Internet : [www.recy.fr](http://www.recy.fr)  
Email : [mairie@recy.fr](mailto:mairie@recy.fr)

Groupe Scolaire des Mésanges :  
École Maternelle : **06 72 70 76 81**  
École Primaire : **03 26 68 44 37**

## Informations Diverses



**N° utiles :**

« Allo service public » .....	39 39	Assistante Sociale : .....	03 26 65 18 82
Communauté d'Agglo de Châlons : .....	03 26 26 17 60	Mairie de Recy : .....	03 26 68 36 45
Collecte Sélective : .....	0 800 875 615	Préfecture : .....	03 26 26 10 10
Véolia eau : (eau et assainissement)....	0 810 463 463	SITAC Bus : .....	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons : .....	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance : .....	03 26 69 27 35

## Assistantes Maternelles

Valérie BEISSERT .....	9 bis Route de Louvois .....	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND .....	21 rue des Étangs .....	03.26.22.45.23
Élisabeth BOUCHER .....	11 rue Marcel Jesson.....	03.26.21.56.26
Élisabeth BOURLETTE.....	29 rue Marcel Jesson.....	03.26.65.26.96
Sally CHAMPAGNE.....	12 bis Route de Louvois .....	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL .....	11 rue des Tournelles .....	03.26.64.49.42
Corinne HORVILLE.....	6 ruelle Jean Le Bon .....	03.26.22.41.67
Dyane KASZA.....	17 rue des Étangs .....	03.26.22.41.51
Nadia FESTINO ( <i>périscolaire</i> ) .....	3 ruelle Frappat .....	03.10.14.40.83
Delphine WATIER.....	11 rue des Étangs .....	03.26.67.30.79



## Recensement Militaire

Les jeunes, **filles et garçons**, doivent se faire recenser à la Mairie dès l'âge de **16 ans**.

Une attestation de recensement leur sera alors remise.

Si vous n'avez pas été recensé, veuillez prendre contact avec la Mairie pour une éventuelle régularisation.

Le recensement militaire entraîne l'inscription automatique sur la liste électorale (sauf en cas de changement d'adresse).



## Assistante Sociale



Mademoiselle Paméla LACROIX, Assistante Sociale de notre secteur, tient une permanence à la Mairie, le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 14 h à 15 h. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 13 rue du Lieutenant Loyer à Châlons en Champagne. Tél. : 03.26.65.18.82.

## Allo Mairie...

Une ampoule de l'éclairage public HS, un trou dans un trottoir ou sur la route, une fuite d'eau...

**N'hésitez pas à en informer la Mairie qui prendra les dispositions nécessaires à la réparation des dégâts éventuels.**



## Changement des compteurs d'eau



La société Veolia a la charge du remplacement des compteurs d'eau devenus non-conformes sur notre commune.

Ces remplacements s'effectuent tout au long de l'année, de façon ponctuelle, et peuvent engendrer des coupures d'eau. Les personnes concernées seront contactées par un agent

Veolia. N'hésitez pas à téléphoner à la Mairie pour tout renseignement à ce sujet.

## GDF SUEZ communique...

Numéros de téléphone utiles :

- Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Raccordement au gaz naturel : 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

Pour connaître tous les fournisseurs de gaz et d'électricité présents sur Recy : [www.cre.fr](http://www.cre.fr)

# 1 070...

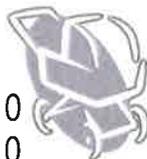


Voici le chiffre officiel de la population de Recy selon les chiffres de l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

La population ne cesse d'augmenter (1034 en 2009, 1 043 en 2010) mais devrait se stabiliser autour des 1 100 habitants.

## Etat Civil

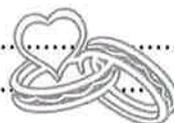
### Naissances



Valentin BATSCHELET..... 17 août 2010  
 Martin RENOLLET ..... 19 août 2010  
 Marlone SIMON ..... 15 septembre 2010  
 Timéo CAZIN ..... 21 octobre 2010

Zoé CHARBOGNE ..... 7 novembre 2010  
 Paul JACQUOT ..... 27 décembre 2010  
 Margot AUDEGON ..... 7 janvier 2011

### Mariages



Bertrand COLIN-SEIGNER & Mélanie TAVARES ..... 17 juillet 2010  
 Stéphan GAUJARD & Maud PICOT ..... 18 décembre 2010  
 Marcel LANDRAIN & Karine NICOT ..... 8 janvier 2011

### Décès

Michel TAVERNIER..... 20 septembre 2010  
 Yvette HAUMONT ..... 24 décembre 2010  
 Micheline GILSON..... 7 janvier 2011



## Élections cantonales

des 20 et 27 mars 2011



À l'occasion des élections cantonales des dimanches **20 et 27 mars** prochain, nous aurons à élire notre conseiller général.

Pour notre canton, c'est Monsieur Philippe MICHELOT, dont le mandat arrive à terme, qui remplit cette mission.

Ayant pour mission de gérer la politique du département et élu pour six ans, renouvelé par tiers tous les trois ans, le conseiller général est le porte-parole de son canton. Homme de terrain, proche des citoyens, il travaille également en étroite liaison avec les élus locaux, maires des communes de son canton et du département.

Le conseiller général se révèle ainsi comme étant un interlocuteur de proximité privilégié.



Notre commune de Recy appartient au canton Châlons II, qui regroupe également les villes de : Aigny, Châlons en Champagne, Condé sur Marne, Les Grandes Loges, Isse, Juvigny, Saint Étienne au Temple, Saint Martin sur le Pré, La Veuve et Vraux représentant environ 52 500 habitants.

**A noter que ces prochaines élections seront les dernières cantonales avant la suppression des conseillers généraux en 2014 au profit de conseillers territoriaux.**

## Collecte Sélective

 **N°Vert 0 800 875 615**

APPEL GRATUIT

Rappel des jours de collectes des déchets :

Type de déchets	Contenant	Jours
Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi
<b>Les encombrants</b>	---	<b>Ramassage trimestriel les : 8 avril, 8 juillet et 14 octobre</b>
Le Papier	Point d'Apport Volontaire <sup>(1)</sup>	
Le Verre		

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

**!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!**

*A noter : lorsque la collecte a lieu un jour férié, elle est en général reportée (sauf celle des ordures ménagères qui n'est pas assurée).*

Toutes les infos : [www.citesenchampagne.net](http://www.citesenchampagne.net)

**! Reports !  
des jours  
de collectes**

Cette année, les **biodéchets (bac vert)** seront ramassés :

**Samedi 23 avril** (au lieu du lundi 25 – Pâques)

**Samedi 11 juin** (au lieu du lundi 13 – Pentecôte)

**Samedi 13 août** (au lieu du lundi 15 – Assomption)



Un petit rappel : le côté décoratif des poubelles sur les trottoirs n'étant pas du meilleur goût, il est rappelé que les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure...) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !

## Collecte des textiles

### Un nouveau conteneur



Le saviez-vous ?

La filière des TLC (Textiles, Linges de maison, Chaussures) représente un gisement de 700 000 tonnes de déchets par an, soit 11 Kg/hab/an. Il s'avère que seulement 15% de ce gisement sont collectés, soit 2 kg/hab/an, alors que le potentiel de collecte s'élève à 7 kg/hab/an !

Cela se traduit sur le territoire de la CAC par le besoin d'implantation d'au moins 33 conteneurs (1 pour 2 000 habitants).

La collecte des textiles usagers représente donc un véritable levier économique et écologique : les collecter réduit le poids total des poubelles et leur recyclage leur donne une seconde vie et permet l'insertion professionnelle des plus démunis.

La communauté d'agglomération œuvrait jusqu'alors avec l'association ABI MEUBLES 51 : 10 conteneurs de collecte sont répartis sur Châlons en Champagne, et après passage des textiles dans l'atelier, situé impasse des Mathurins, les textiles en bon état sont revendus dans la boutique rue Léon Bourgeois.

Les invendus sont ensuite remis au relais « EMMAÛS », opérateur de tri qui favorise l'insertion et dispose d'autres filières de valorisation (alimentation d'un réseau en Afrique, chiffons, isolants, effilochage).



EMMAÛS

**ABI MEUBLES 51**

ABI MEUBLES 51 ne souhaitant pas s'étendre davantage, et après concertation avec le Secours Populaire, le Lions Club et la Croix-Rouge, la CAC a conclu un partenariat avec ECO TEXTILE, un organisme privé conventionné par les grandes surfaces et les Collectivités, chargé de la collecte, du tri et de la revente en France et à l'étranger, du textile collecté. Ce sont ainsi 29 conteneurs qui ont été implantés sur le territoire.

Depuis quelques semaines notre commune est équipée d'un conteneur ECO TEXTILE, situé sur le point d'apport volontaire rue de Châlons, à l'arrière de la Mairie. Nous demandons de veiller au bon fonctionnement en n'y déposant pas de chiffons.

Merci à vous !



## Reprise des concessions funéraires à l'état d'abandon

De nombreuses concessions du cimetière de l'église sont à l'état d'abandon et il devient nécessaire de procéder à son embellissement, bien que le nouveau cimetière, situé voie Chanteraine, permette encore de nombreuses inhumations.

De ce fait, le conseil municipal a décidé de procéder à la reprise de la trentaine de concessions à l'état d'abandon.

Cette longue et lourde procédure sera initiée dans les prochaines semaines : toutes les concessions réputées abandonnées seront signalées par affichage à la Mairie et au cimetière.

Lorsqu'ils sont connus des services de la Mairie, les descendants seront avisés par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins un mois à l'avance, du jour et de l'heure à laquelle il sera procédé au constat d'abandon.

Ce constat donnera alors lieu à l'élaboration d'un procès verbal.

S'en suivront les formalités d'affichage faisant courir un délai d'attente de trois ans.

Aussi, toute personne pouvant apporter des informations sur les descendants des concessions en état d'abandon, est invitée à contacter la Mairie.



## Etat des Risques Naturels et Technologiques

L'Etat des Risques Naturels et Technologiques (ERNT) est un document obligatoire visant à informer un risque naturel (inondation, mouvements de terrain...) ou technologique (incendie, pollution...).



De ce fait, dans le cadre d'une vente ou d'une location, il vous faudra présenter ce document que vous pourrez vous procurer soit en Mairie soit sur le site Internet de la

Préfecture de la Marne ([www.marne.pref.gouv.fr](http://www.marne.pref.gouv.fr)).

L'arrêté préfectoral n° DPC/IAL/2009-G/1 du 30/10/2009 fixe les communes où s'applique cette obligation d'information et Recy fait partie de cette liste dans le cadre des risques naturels (inondation et présence de cavités souterraines).

**L'état des risques naturels et technologiques a une durée de validité de 6 mois.**

### A savoir :

**L'état des risques naturels et technologiques doit être annexé à la promesse de vente ou au bail d'habitation. Si ce document manque et que l'acquéreur découvre que le logement est situé dans une zone à risque, il peut engager la responsabilité du vendeur pour vices cachés et saisir le tribunal d'instance pour diminution du prix de vente voire l'annulation de la vente.**

## Devoir de mémoire

En 1943, deux jeunes du village engagés dans la résistance contre l'occupant ont été arrêtés puis fusillés en février 1944. Un troisième est mort en Août 1944 au cours des combats pour la libération de Paris.

Des plaques commémoratives sont visibles sur le lieu de leur domicile.

Le Conseil Municipal a décidé de faire déposer ces plaques afin de procéder à leur nettoyage et à la remise en peinture des inscriptions.

Les plaques rénovées seront repositionnées et un nouvel hommage sera rendu lors de la journée

nationale des fusillés le **25 avril 2011**. Cet hommage consistera en un dépôt de gerbe en présence de représentants de la commune et des membres de leurs familles.

Par ailleurs, la commune prépare la cérémonie de la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale le **8 mai 2011** avec la participation des enfants des écoles et la présence de plusieurs véhicules d'époque.



## Commémorations



Une nouvelle fois, et malgré le froid, la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2010 fut un moment partagé par bon nombre d'entre vous.

La présence d'un clairon, de soldats en tenue de Poilu et des enfants de l'école chantant la Marseillaise ont marqué cette manifestation. L'exposition sur cette partie de l'histoire, située à la Salle des fêtes Maurice SIMON, a également été appréciée.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 8 mai prochain.

## Du côté de l'école

### Garderie

La garderie est facturée sur la base du nombre de fréquentations et ce, quel que soit le temps de présence : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 le tarif est passé de 0,92 € à **0,94 €** le matin et le soir.

- La garderie du matin fonctionne **de 7 h 45 à 8 h 50** sous la responsabilité de Sylviane MOUTON et Marylise SIMON.
- L'accueil du soir **de 16 h 30 à 18 h 00** est assuré par Sylviane MOUTON et Karine VAUTRIN.

### Cantine

le prix du repas de la cantine scolaire a été revu à la hausse : **4,50 €** (au lieu de 4,40 €) pour le tarif abonnement et à **4,90 €** (au lieu de 4,80 €) pour le repas occasionnel

### Effectifs

Cette année encore, les effectifs du groupe scolaire « Les Mésanges » restent stables :

#### ❖ 49 élèves pour la maternelle :

- ☞ 6 tout-petits et 16 petits pour Christine CUCCI aidée de Sylviane MOUTON,
- ☞ 14 moyens et 13 grands pour Ghislaine DEJEU, Directrice, aidée de Marylise SIMON

#### ❖ 77 élèves pour l'école élémentaire :

- ☞ 17 CP et 8 CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
- ☞ 9 CE1 et 17 CE2 pour Catherine STROBBE,
- ☞ 9 CM1 et 17 CM2 pour Marie-France CANAMAS.



## Location de salles

### Conditions et nouveaux tarifs

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin sur la base du tarif 24 heures.

Nous rappelons que la location des salles est **uniquement réservée aux habitants de Recy**.

Lors de sa séance du 14 décembre 2010, le Conseil Municipal a examiné les tarifs de location des salles communales et a décidé de maintenir le prix de location et de n'augmenter que la participation aux frais de chauffage. Les nouveaux tarifs sont ainsi fixés :

#### La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

#### La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

## Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES .....	CATHERINE DÉSIRANT .....	2 bis rue des Moulins .....	03 26 68 07 83
CLUB FÉMININ .....	LYSIANE DERVIN.....	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD .....	Chemin de l'Umailly.....	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS.....	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
SERVICE D'AIDE MÉNAGÈRE .....	VALÉRIE ARNOULD.....	6 ruelle à Bouquin .....	03 26 65 25 18
POINT LECTURE.....	LYSIANE DERVIN ET BRIGITTE PERARD .....	.....	03 26 65 21 42
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS .....	FRANCK LALLEMENT.....	2 bis rue des Moulins .....	03 26 68 07 83
SOCIÉTÉ DE PÊCHE.....	DOMINIQUE AUGUSTE .....	28 rue Marcel Jesson.....	03 26 68 42 23
TAMALOUS (CLUB DU 3 <sup>ÈME</sup> ÂGE) .....	MICHEL POLICE .....	5 rue Montante.....	03 26 65 49 80
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES .....	CORALINE LECUYER-LEDEUIL..	26 rue Abbé Aubert à Juvigny .....	09 61 41 21 31
SOCIÉTÉ DE CHASSE.....	HERVÉ ARNOULD .....	6 ruelle à Bouquin .....	03 26 65 25 18
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS..	JEAN JESSON.....	25 Grande Rue.....	03 26 65 21 71
ENTR'AIDE ET AMITIÉ.....	JEAN MONDET .....	7 bis ruelle Frappat.....	03 26 68 00 11
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !.....	GRÉGORY ARGANINI .....	9 ruelle à Bouquin .....	03 26 21 58 70

### ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN

PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOUVOIS À RECY

SECTION BASKET .....	GENEVIÈVE HERMANT .....	8 chemin des Sports à St Martin .....	03 26 64 69 25
SECTION TENNIS – BADMINTON .....	JEAN-PASCAL JACQUOT .....	24 Grande Rue.....	03 26 65 09 17
SECTION DANSE .....	MARTINE DELETREE .....	.....	.....
ENSEMBLE VOCAL «O'KOLO» .....	JEANNINE GILLET.....	Route de Louvois .....	.....
SECTION GYM ENFANT .....	SYLVIE AUGUSTE.....	28 rue Marcel Jesson .....	03 26 68 42 23
SECTION GYM VOLONTAIRE.....	AURORE DEFORGE .....	Chemin de l'Umailly .....	03 26 65 69 21
SECTION BRIDGE .....	JACQUES VITRY .....	Chemin du Mont Nouvet .....	03 26 65 85 15
LE CHACAL CHESS CLUB .....	GILLES DHAYNAUT .....	1 rue de la Seneuzerie .....	03 26 21 48 99

LE FC SAINT MARTIN SUR LE PRÉ – LA VEUVE – RECY  
COMPLEXE SPORTIF CLOVIS JACQUIERT À SAINT MARTIN SUR LE PRÉ - TÉL./FAX : 03.26.64.22.92.

# Agenda 2011

## FÉVRIER

Du 21 au 25 ..... ERSM Gym Enfant ..... Semaine CEL ..... Salle des Sports

## MARS

Samedi 12 ..... O'Kolo ..... Soirée ..... Salle des Fêtes  
 Vendredi 18 ..... Familles Rurales ..... Assemblée Générale ..... Salle des Associations  
 Samedi 19 ..... Tamalous ..... Repas de printemps ..... Salle des Fêtes  
 Dimanche 20 ..... Conseil de Parents d'Élèves ..... LOTO ..... Salle des Fêtes

## AVRIL

Dimanche 3 ..... Conseil de Parents d'Élèves ..... Carnaval ..... Salle des Fêtes  
 Samedi 9 ..... Familles Rurales ..... LOTO ..... Salle des Fêtes  
 du 18 au 22 ..... Conseil de Parents d'Élèves ..... Semaine Cirque ..... Salle des Sports

## MAI

Samedi 7 ..... Club Féminin ..... Exposition ..... Salle des Associations  
 Dimanche 8 ..... Commune ..... Armistice 1945 ..... Salle des Fêtes  
 Samedi 14 ..... ERSM Basket ..... Bal ..... Salle des Fêtes  
 Samedi 21 ..... Comité des Fêtes - Recy vit ! .. Soirée Théâtre (à confirmer) ..... Salle des Fêtes  
 Dimanche 29 ..... Pompiers ..... BROCANTE .....

## JUIN

Samedi 4 ..... ERSM Badminton ..... Marche gourmande ..... Salle des fêtes  
 Samedi 11 ..... ERSM Basket ..... Tournoi ..... Salle des Sports  
 Samedi 18 ..... Comité des Fêtes - Recy vit ! .. Fête de la Musique ..... Salle des Fêtes  
 Dimanche 19 ..... ERSM Basket ..... Assemblée Générale ..... Salle des Sports  
 Vendredi 24 ..... Ecoles ..... Fêtes des Ecoles ..... Salle des Fêtes  
 Samedi 25 ..... ERSM Danse ..... Gala annuel ..... Salle des Sports  
 Mardi 28 ..... ERSM Gym Enfant ..... Fête annuelle ..... Salle des Sports

## JUILLET

Dimanche 3 ..... ERSM Basket ..... Concours de boules ..... Place de la Mairie  
 Du 4 au 29 ..... Familles Rurales ..... CLSH .....  
 Jeudi 14 ..... Recy Vit ! & Commune ..... Fête Nationale ..... Salle des Fêtes  
 Dimanche 30 ..... Tamalous ..... Pique-Nique ..... Salle des Fêtes

## SEPTEMBRE

Samedi 10 ..... Forum des Associations ..... Salle des Fêtes  
 Vendredi 16 ..... ERSM ..... Assemblée Générale ..... Salle des Associations

## OCTOBRE

Samedi 1<sup>er</sup> ..... Comité des Fêtes - Recy vit ! .. Soirée (à confirmer) ..... Salle des Fêtes  
 Samedi 8 ..... Commune ..... Repas des Anciens ..... Salle des Fêtes  
 Dimanche 16 ..... ERSM Basket ..... Loto ..... Salle des Fêtes

## NOVEMBRE

Samedi 5 ..... Tamalous ..... Repas d'Automne ..... Salle des Fêtes  
 Jeudi 11 ..... Anciens Combattants ..... Armistice 1918 ..... Salle des Fêtes  
 Vendredi 18 ..... Conseil de Parents d'Élèves ..... Assemblée Générale ..... Salle des Associations  
 Samedi 19 ..... Comité des Fêtes - Recy vit ! .. Soirée (à confirmer) ..... Salle des Fêtes

## DÉCEMBRE

V 2 et S 3 ..... Téléthon 2010 .....  
 Vendredi 9 ..... Comité des Fêtes - Recy vit ! .. Assemblée Générale ..... Salle des Associations

## Ski joering à Recy...

L'épisode neigeux auquel nous avons été soumis a donné place dans nos rues à une nouvelle discipline : **le ski joering**.

Véritable sport de glisse, le ski joering consiste à se faire tracter à ski par un cheval (ou Poney).

Ici, pas question de compétition, mais simplement de moment de joie pour petits... et grands.



## Travaux réalisés en 2010 (second semestre)

### Groupe Scolaire

La seconde phase des travaux de remplacement des menuiseries extérieures du Groupe Scolaire, plus précisément la façade Nord Est, a été réalisée pendant les vacances scolaires de juillet 2010.

Comme prévu également, le lanterneau d'accès à la toiture terrasse a été mis en place.



### Entrée du Village :

#### Sécurisation et réduction de la vitesse.

Deux coussins berlinois ont pris place Route de Louvois à la sortie de Recy côté Juvigny.

Cet aménagement fait suite aux travaux de sécurisation du village côté Saint Martin sur le Pré.



Des rondins de bois ont été installés à la Salle Pierre ARNOULD et rue Montante, le long des terrains de boules.



### Travaux de peinture

Du côté de l'embellissement des bâtiments, des travaux de peinture ont été réalisés à l'église, aux vestiaires du terrain de foot, à la gare et à la Salle des sports Pierre ARNOULD.



## Travaux prévus en 2011

### Poursuite de la politique de sécurisation de la traversée du village

#### Sécurisation du carrefour Route de Louvois / voie de l'Abeille et aménagement de la voie de l'Abeille

Le futur aménagement sécurisera le carrefour entre la route de Louvois, La voie de l'Abeille et la rue Jean Moulin par un plateau surélevé avec un îlot central.



#### L'aménagement de la voie de l'Abeille

Suite aux nouvelles constructions réalisées dans cette zone et face à l'augmentation du trafic, il devient nécessaire de réaménager cet ancien chemin en voirie de desserte sécurisée.

La commune souhaite continuer sa politique d'infiltration des eaux pluviales sur site par la mise en place d'une noue (sorte de fossé peu profond et large, végétalisé, destiné à recueillir provisoirement de l'eau)

Le montant total de l'opération est estimé à 450 000 €.

Ces travaux sont prévus du 15 avril au 15 juin 2011

La route de Louvois sera coupée à la circulation pendant une partie des travaux (une information sera donnée en temps utile)



## Effacement et renforcement des réseaux électriques

Route de Louvois, entre la rue Jeannot Rigollet et la rue Jean Moulin.

Ces travaux ont pour objectifs principaux de :

- **Renforcer** le réseau électrique pour compenser des pertes de tension en extrémité de réseau,
- **Terminer** l'enfouissement des réseaux de la Route de Louvois (EDF, Télécom et éclairage public),
- **Remplacer** les éclairages actuels par des solutions innovantes, moins énergivores, avec des objectifs d'économie à hauteur de 30 %.

### Réfection de voirie et trottoirs

Après deux hivers rigoureux, accompagnés de périodes de gel et de dégel, notre voirie a particulièrement souffert. La commission voirie a retenu 16 opérations de réparation / renforcement sur diverses rues de la commune.

Ces travaux, estimés à 52 000 € seront réalisés au printemps.

A noter que pendant la période hivernale, seules des réparations temporaires sont réalisées,



Les mats d'éclairage seront remplacés.

C'est le Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM) qui assurera l'étude et la maîtrise d'ouvrage au nom de la commune.

**Les travaux sont prévus  
du 15 mars au 15 avril**

### Zone artisanale de Recy

Les premières réflexions sont en cours pour la réalisation d'une zone artisanale sur la voie Chanteraine, à hauteur du giratoire de la déviation (Lieudit « La Culée Paulus»). Ayant pour vocation d'accueillir des artisans, elle sera réalisée en deux phases pour s'étendre à terme sur 59 000 m<sup>2</sup>.

Les travaux devraient débuter courant 2012.

Cette zone a été déclarée d'intérêt Communautaire.

## Transformation du POS en PLU...

Le premier Plan d'Occupation des Sols de notre commune a été approuvé le 30 novembre 1987. En mars 1999, le Conseil Municipal décidait la mise en œuvre de la révision de ce POS. Cette démarche, après enquête publique, aboutit à l'approbation du POS révisé le 24 septembre 2001.

Depuis la Loi SRU du 13 décembre 2000, le Plan Local d'Urbanisme

est devenu le principal document d'urbanisme visant à remplacer le Plan d'Occupation des Sols.

L'objectif de la loi est de favoriser la mise en place, par la collectivité, d'un véritable projet urbain intégrant les lignes directives du Grenelle de l'Environnement.

Comme le POS, le PLU réglemente l'utilisation des sols de la commune en déterminant ce qu'il est possible de construire,

aménager, mettre en valeur et protéger.

La population sera associée à la démarche à travers la concertation, qui aura lieu pendant toute la durée des études, et pourra exprimer ses observations lors d'une enquête publique d'un mois après arrêt du projet par le Conseil Municipal.

## Une famille en or...

Le samedi 16 octobre 2010 à 11 heures, **Michel et Marie-Thérèse SIMON** se sont rendus à l'invitation du Maire et du Conseil Municipal à la Mairie, accompagnés de leurs enfants et petits enfants, afin de fêter leurs noces d'or.

Ce couple, dynamique et explorateur assidu des quatre coins du monde, originaire de la commune, s'est marié le 10 septembre 1960 à Recy devant le Maire de l'époque Monsieur Fernand VITRY.

Avec humour, Monsieur le Maire rappela quelques anecdotes de la vie du couple mais également la serviabilité de chacun et le goût prononcé pour les voyages.

Nous leur renouvelons nos sincères félicitations.

